

CADRE DE VIE | BOCAGE | BIODIVERSITÉ



CONTRAT NATURE EN PAYS DU BOCAGE VENDÉEN

Un an d'initiatives imaginées par les collectivités

LE CONTRAT NATURE, ACCÉLÉRATEUR D'INITIATIVES POUR LA NATURE ET LES HOMMES

Outil financier de la Région des Pays de Loire visant à restaurer des continuités écologiques dégradées, le contrat nature est piloté par le CPIE à l'échelle du Pays du bocage vendéen après que notre association en ait construit, en 2015, en lien avec les élus du territoire, les fondements et les orientations opérationnelles. Ainsi, le contrat nature a pour vocation :

- (1) de favoriser la perméabilité des zones d'activités pour la biodiversité,
- (2) d'autoriser la nature dans le tissu urbain et assurer une continuité éco-paysagère campagne-ville.

En 2016, par avenant, le contrat nature a intégré un nouvel axe

qui vise à :

- (3) soutenir les démarches agro-écologiques en faveur du maintien d'un maillage bocager fonctionnel.

Ainsi, le CPIE anime et accompagne les **16 projets portés par les communes et communautés de communes du territoire** et en assure le suivi localement. Au total ce sont **468 007 € d'investissement** qui sont programmés dans le cadre de cette initiative à laquelle le conseil régional des Pays de la Loire apporte son soutien à hauteur de 291 387 €. Le contrat nature représente, véritablement, un accélérateur d'initiatives en faveur de la biodiversité pour le territoire.



Programme mis en place par



SÈVRE ET BOCAGE



Avec le soutien financier de



Région
PAYS DE LA LOIRE

Avec les collectivités



En partenariat avec



Avec le concours

Des entreprises locales qui ont réalisé l'ensemble des travaux dans une volonté de valorisation des savoir-faire locaux en faveur de la biodiversité.



Émergence de l'éco-pastoralisme en milieu urbain et dans les zones à vocation industrielles comme outil de gestion des espaces naturels

L'éco-pastoralisme est une solution alternative de gestion écologique des milieux par des herbivores. Activité ancestrale ayant déclinée avec le développement de la mécanisation puis de la chimie, on observe, grâce à l'initiative de collectivités précurseurs, un renouveau de cette pratique. Si le but principal de l'éco-pâturage est avant-tout écologique notamment dans des espaces à forts potentiels et aux contraintes naturelles importantes, la recherche de l'équilibre économique n'est généralement possible que grâce à un soutien des éleveurs par les collectivités dans les investissements en particulier ceux liés à la contention des animaux (enclos).

L'approche



- Le pâturage tournant ovin, en particulier avec de fortes charges instantanées, favorise la diversité floristique tout en limitant le développement des refus du pâturage.



- L'activité se structure professionnellement avec des initiatives portées par des agriculteurs ou des éco-paysagistes qui proposent des solutions de pâturage avec des races rustiques. Le traitement qualitatif des enclos avec des piquets et des lisses de châtaigniers contribue au développement d'une filière locale de valorisation de bois issus des taillis locaux, en compatibilité avec la charte forestière de territoire (Pays de Pouzauges)

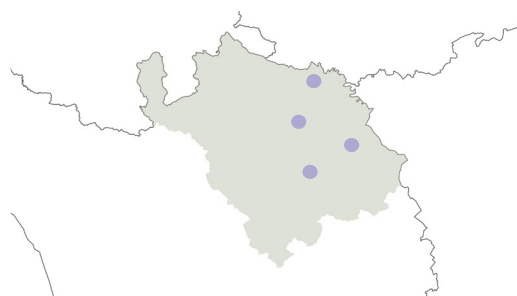


- L'animal investit l'espace public (lotissement, entreprise) et propose une alternative d'entretien écologique positive pour les habitants. Des animations sont généralement proposées en complémentarité (séance de nourrissage, entrée dans les parcs...). Des chantiers ont été réalisés avec des adolescents.

L'expérience Contrat Nature

- Plusieurs sollicitations pour accompagner la mise en place de projets d'éco-pâturage.
- Des attentes des collectivités en matière de soutien à l'investissement des enclos.
- La mise en œuvre d'une journée technique pour les élus et les agents des collectivités en lien avec les syndicats de collecte de déchets et les communautés de communes du Nord-est Vendée.

Localisation des projets



- Saint-Prouant**, 1 ha d'éco-pâturage sur un coteau présentant une richesse floristique importante au cœur d'un espace résidentiel.
- Sèvremont**, 3 ha d'éco-pâturage aux abords de la zone d'activités de la Blauderie assurant une transition positive entre les parcelles agricoles et les entreprises de la zone d'activité.
- Mortagne-sur-Sèvre**, réflexion en cours sur les espaces naturels de la zone d'activité de Maunit.
- Les Herbiers**, création de prairies dans le Parc du Landreau pour le maintien d'une activité pastorale.



Conservation du patrimoine paysan grâce à la création de vergers conservatoires en faveur de la biodiversité

Mémoire de notre patrimoine rural, l'arbre fruitier constitue un élément identitaire fort du bocage. Arbre paysan mais également arbre vivrier et élément incontournable des parcs et des jardins, il structure le paysage à proximité de toute habitation. Mais le verger, outre son patrimoine génétique et son potentiel d'accueil pour la biodiversité, c'est aussi un espace social, un lieu où l'on cultive le goût du faire-ensemble. C'est ce renouveau de l'arbre fruitier en ville qui s'opère à travers des opérations de création de vergers dans des espaces verts ou dans des délaissés. Car planter un arbre d'origine locale dans un espace collectif, c'est non seulement transmettre un patrimoine mais aussi favoriser la vie.

L'approche



- La plantation de plus de 190 arbres en haies bocagères, 120 arbres fruitiers et 125 fruitiers à petites baies permettant d'assurer la conservation de 47 variétés fruitières locales.



- Le soutien à la filière végétale productrice de fruitiers de variétés anciennes et locales.

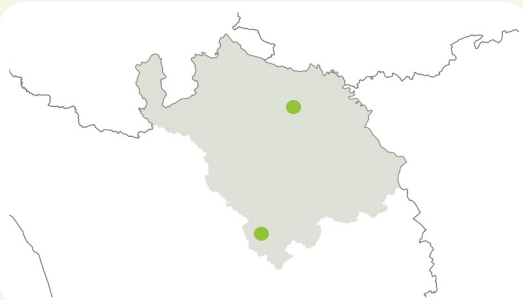


- La participation de plus de 50 personnes sur les différents projets pour co-construire les espaces de nature avec les habitants, participer à la plantation et réfléchir à l'entretien.

L'expérience Contrat Nature

- Transfert méthodologique pour concevoir des vergers de nature avec les habitants.
- Listes d'essences fruitières locales et mobilisables auprès des pépiniéristes.
- Volonté des collectivités d'associer les habitants dans la gestion de l'espace public autour d'une démarche mobilisatrice comme la création de vergers.

Localisation des projets



- **Bournezeau**, création avec les habitants de 8 vergers permettant la plantation de 309 fruitiers.
- **La Gaubretière**, conception des espaces et sélection des variétés fruitières en lien avec le CAUE de la Vendée et des pépiniéristes producteurs de variétés locales.



Restauration de milieux naturels ordinaires ou à forts potentiels pour la biodiversité en associant les habitants

Mares, coteaux, boisements, linéaires de haies sont autant d'éléments naturels constitutifs de notre bocage. Pour autant qu'ils hébergent une biodiversité ordinaire ou remarquable, leur conservation n'est possible que par l'intérêt porté par les gestionnaires et les usagers de ces espaces. Ainsi, dans le cadre du contrat nature, l'ensemble des communes a privilégié une démarche participative associant largement la population et les gestionnaires privés et publics afin de restaurer et de préserver durablement et en conscientisant les enjeux de biodiversité, ces espaces de nature du quotidien.

L'approche



- Restauration de sites de reproduction d'amphibiens patrimoniaux (Tritons marbrés, Salamandre...). Restauration d'une mare à Utriculaire (*Utricularia australis*), seule observation contemporaine de l'espèce sur le département. Restauration d'espaces collectifs dans des hameaux.



- Accompagnement des entreprises de travaux publics et paysagers dans la restauration écologique de milieux singuliers.



- Participation des habitants aux choix des aménagements en adéquation avec les enjeux environnementaux identifiés et dans un souci d'embellissement du cadre de vie.

Localisation des projets

- **Rochetrejoux**, création de corridors pour les amphibiens, gestion différenciée des espaces d'accueil des habitants par la mise en place de chantiers participatifs, aménagement de mares pédagogiques suivies par les habitants dans le cadre de l'opération « un dragon dans mon jardin »
- **Saint-Hilaire-le-Vouhis**, suppression d'espèces allochtones et création de nouveaux corridors de ceinture de la commune par la plantation de haies sur talus avec près de 400 arbres caractéristiques du bocage local.
- **Bournezeau**, aménagements pour la biodiversité et réappropriation par les habitants d'espaces semi-naturels par la plantation et la création de prairies au sein de délaissées urbains, d'abords des pluviales dans les hameaux...



L'expérience Contrat Nature

- Appropriation par les habitants d'espaces de nature fonctionnels pour la biodiversité et contributifs du cadre de vie en milieu rural.

Restauration de corridors non fonctionnels et valorisation, recherche de compromis gagnant-gagnant entre biodiversité et extension urbaine

La Vendée figure parmi les départements, avec la Loire-Atlantique, où le taux d'artificialisation aux dépens des terres agricoles est le plus important de la région. Cette artificialisation, à mettre en relation avec l'extension des parcelles résidentielles et à vocation économique, peut potentiellement se faire au détriment de corridors écologiques qu'il est important de recréer ou de restaurer pour en maintenir la fonctionnalité. Ces aménagements qui consistent le plus souvent en la reconnexion d'espaces par notamment la plantation doivent se réaliser pour beaucoup de collectivités dans une approche multifonctionnelle. Si cette possibilité de faire conjuguer sur un corridor, une liaison douce pour les riverains et un espace de connexion pour la faune est possible, il nécessite néanmoins une réflexion spécifique dans le choix des aménagements pour rendre opérante la cohabitation.



L'approche



- Plantation de près de 2500 mètres de haies champêtres. Enlèvement de décharges sauvages vecteur de pollutions. Gestion d'espèces exotiques envahissantes dans le cadre des projets (en particulier Renouée du Japon et hybrides) et d'espèces allochtones (Peupliers d'Italie)



- Des travaux réalisés par des prestataires locaux dont le siège social est implanté dans un rayon de 20 Km du chantier.



- Des travaux localement réalisés en partenariat avec des organismes de formations aux métiers d'éco-paysagistes permettant d'intégrer dans les chantiers des adultes en formation et bénéficiant ainsi de mise en situation concrète de génie écologique.

Localisation des projets

- **Les Herbiers**, plantation de 1875 arbres au sein du Parc du Landreau permettant de recréer des corridors écologiques fonctionnels pour la faune et des espaces de promenade pour les Herbretais.
- **Mouchamps**, suppression de décharges sauvages, gestion des espèces exotiques envahissantes et création de haies champêtres pour la biodiversité.
- **Rocheservière**, mise en œuvre d'un plan de gestion pour optimiser l'accueil de la biodiversité en périphérie d'une zone urbaine et d'une zone d'activité économique.



L'expérience Contrat Nature

- Un travail partenarial dans le cadre du financement contrat nature qui influe également sur les espaces d'extension urbaine envisagée avec des réflexions amorcées entre la structure porteuse du contrat nature, les collectivités et les maîtres d'œuvre qui permettent de faire évoluer les règlements des zones d'activités (choix des plantations) et de lotissement (clôtures...)
- Le contrat nature constitue un outil financier d'amorçage pour accompagner les démarches locales des communes en faveur de la biodiversité.



Redonner une valeur économique et écologique à l'arbre et à la haie pour conserver durablement l'écosystème bocager

Adulés tant par les professionnels du tourisme que par les habitants, pour leurs caractères identitaires vecteur de cadre de vie et de biodiversité, figurant généralement parmi les priorités dans les documents d'urbanisme, les espaces bocagers à l'échelle du territoire sont malgré tout en régression linéaire et leur fonctionnalité (connectivité) est elle aussi altérée. Face au constat relayé localement de haies qui ne répondent plus à l'économie agricole actuelle, le Pays de Pouzauges a souhaité travailler en profondeur les atouts de l'arbre pour lui redonner une valeur économique essentielle au sein du territoire au-delà des aménités partagées. Pour cela, un travail avec les agents des collectivités et les professionnels agricoles est engagé pour mieux intégrer et valoriser l'arbre sous toutes ces formes sur le territoire.

L'approche



- Mise en œuvre d'une méthodologie et des plans de gestion différenciée des linéaires en bords de routes communales conciliant sécurité et régénération naturelle des linéaires. La plantation programmée de 10 km de haies sur les exploitations agricoles pour recréer des continuités écologiques.



- Réalisation de 17 plans de gestion agro-économiques et environnementaux sur les exploitations du Pays de Pouzauges. Rationalisation des interventions et optimisation des investissements humains et matériels grâce au plan de gestion des bords de route. Travail sur l'arbre et la haie qui s'insère dans la démarche globale de charte forestière et bocagère de territoire.

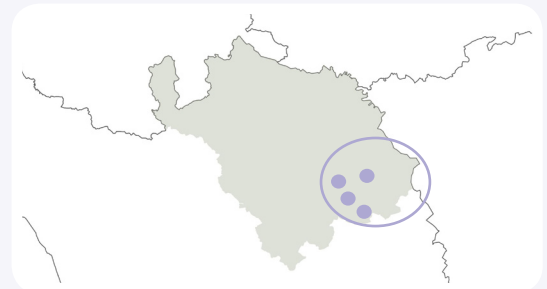


- Une démarche structurante pour le territoire et mobilisant l'ensemble des communes et leurs habitants.

L'expérience Contrat Nature

- Une approche multi-partenariale portée par la collectivité en associant les acteurs locaux (près de 20 partenaires) : entreprises, associations, agriculteurs, collectivités.
- Des plans de gestion réalisés, selon une méthodologie commune et co-construite, par la chambre d'agriculture et par le CPIE.
- Des inventaires exhaustifs des haies sur les communes non couvertes pour mieux identifier les potentialités de restauration en lien avec les travaux du PLUi en cours et notamment le volet TVB.

Localisation des projets



- **Pouzauges et Le Boupère**, mise en œuvre d'une démarche expérimentale pionnière de gestion différenciée des bords de routes communales permettant la régénération naturelle des arbres en bordure de voirie.
- **Réaumur et la Meilleraie-Tillay**, expertiser avec précision l'ensemble du patrimoine bocager communal pour identifier les potentialités de création de nouvelles continuités écologiques compatibles avec les enjeux économiques agricoles du territoire.
- **Communauté de communes du Pays de Pouzauges**, réalisation de 17 plans de gestion agro-économiques et écologiques d'exploitations agricoles et plantation prévisionnelle de 10 000 arbres pour conforter le potentiel de bocager du territoire.